



## Questions et réponses reçues dans le cadre de la DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

### Service de veille et analyse médias

**Date de clôture de la période de soumission :**  
**1<sup>er</sup> avril 2021 – 14:00 HAE**

**Transmettre les soumissions :**

**Par télécopieur: 819-997-9776**

**Par Service Postel**

**Référence:** Dossier ASC n°. **9F015-20200533**

*Nota :* Veuillez lire attentivement la présente demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



**30 mars 2021**



**À la section 2.1.1.1. on comprend que l'ASC souhaite recevoir les contenus des journaux en français et en anglais (imprimé et en ligne). Est-ce que l'ASC a déjà des abonnements actifs à des contenus médiatiques qui donnent accès à l'intégralité des contenus (par exemple Cision, Cedrom Eureka, Meltwater, Programme SED, contenu de Newsdesk, etc.)**

L'ASC paie un abonnement et des droits de reproduction qui lui permettent de rediffuser le contenu de sa revue de presse quotidienne à un nombre limité de ses employés.

Tous les employés de l'ASC ont accès au contenu des médias dans le cadre du Programme de suivi électronique des médias du Canada.

L'ASC s'attend à ce que le fournisseur dispose des droits d'accès requis et des autorisations lui permettant de suivre et de reproduire le contenu des publications médias.

**Pour la revue de presse quotidienne, est-ce que l'ASC exige qu'elle soit préparée et filtrée par une personne afin de s'assurer de la pertinence du contenu? Est-ce qu'une livraison automatique par le logiciel est préférée?**

L'ASC exige que la revue de presse quotidienne soit préparée et revue par une personne afin de s'assurer de la pertinence du contenu.

**Si la préparation par une personne est exigée, est-ce que l'ASC peut fournir un exemple du livrable actuel afin que l'on puisse comparer l'étendue des travaux, critères de recherche et type de médias?**

Voir fichier en pièce jointe (attachement 01) . Cet exemple représente le format actuel, mais d'autres formats pourraient être considérés tant qu'ils répondent aux critères.

**En ce qui concerne le service d'analyse des médias mensuel et annuel de grande qualité, est-ce que l'ASC exige que l'analyse soit préparée et filtrée par une personne et que des messages clés soient mis en évidence? Est-ce que le processus désiré est un modèle libre-service qui permettrait à l'ASC d'utiliser un logiciel pour créer le rapport à l'interne?**

L'ASC exige que les analyses mensuelles, annuelles et ad hoc soient préparées par une personne. Les spécifications pour ces analyses sont indiquées à la section 3.4 (Analyses et rapport) de la DDP.

**Si la préparation par une personne est requise, est-ce que l'ASC peut fournir un exemple d'un rapport actuel et/ou partager les métriques et indicateurs requis par l'ASC.**

Nous ne pouvons fournir un exemple d'un rapport.

Les spécifications pour les analyses mensuelles, annuelles et ad hoc sont indiquées à la section 3.4 (Analyses et rapport) de la DDP.

**Est-ce qu'il y a des améliorations et/ou des lacune à combler au niveau de la surveillance et de l'analyse de la couverture médias actuelle que l'ASC souhaite accomplir dans ce nouveau terme?**

L'ASC est à la recherche de services spécialisés en veille et analyse médiatiques de haute qualité et d'actualité. Par exemple,

- la surveillance de nouveaux type de médias tel que les balados; et
- l'analyse de nouveaux métriques, comme le nombre d'impressions pour la couverture des éléments en ligne, lorsque disponible.



**Est-ce que l'ASC a des outils en place pour l'aider à accomplir ce type de tâches? Si oui, est-ce possible de partager le nom du fournisseur?**

Le courtier en information médias Influence Communications a été le fournisseur pour le service de veille et analyse médias au cours des cinq (5) dernières années.

**S'il existe des abonnements actifs à des contenus médiatiques, est-ce que l'ASC souhaite conserver ces abonnements afin qu'ils puissent être utilisés dans l'offre des services? Si ce n'est pas le cas, est-ce que la surveillance électronique des journaux sera suffisante?**

La surveillance des journaux en ligne n'est pas suffisante.

L'ASC paie un abonnement et des droits de reproduction qui lui permettent de rediffuser le contenu de sa revue de presse quotidienne à un nombre limité de ses employés. L'ASC s'attend à ce que le fournisseur dispose des droits d'accès requis et des autorisations lui permettant de suivre et de reproduire le contenu des publications médias. L'ASC a quelques abonnements en place pour donner accès au contenu à un nombre limité d'employés.

Noter que tous les employés de l'ASC ont accès au contenu des médias dans le cadre du Programme de suivi électronique des médias du Canada.

**Est-ce que l'ASC a l'accès à l'intégralité du contenu par le biais de Programme de suivi électronique des médias (SEM)? Le cas échéant, veuillez confirmer si que l'ASC souhaite que le fournisseur intègre ce contenu provenant de SEM à la revue de presse quotidienne.**

Tous les employés de l'ASC ont accès au contenu des médias dans le cadre du Programme de suivi électronique des médias du Canada..

L'ASC paie un abonnement et des droits de reproduction qui lui permettent de rediffuser le contenu de sa revue de presse quotidienne à un nombre limité de ses employés. Toutefois, l'ASC s'attend à ce que le fournisseur dispose des droits d'accès requis et des autorisations lui permettant de surveiller et de reproduire le contenu pour la revue de presse.